

Checklist clôture de compte : Avez-vous pensé à tout ?

1. Rediriger les entrées d'argent via l'organisme concerné ou via MyGuichet.lu :

Salaire / ADEM / Pension
 Locataires (redirection des loyers perçus)
 CNS - remboursements
 CAE / allocations familiales
 Administration des contributions
 Assurance maladie complémentaire...
 Dividendes / coupons reçus
 Remboursement des autorités fiscales
 ...

2. Rediriger les sorties d'argent / paiements :

Ordres permanents : supprimer chez ING et remettre en place dans votre nouvelle banque.

- Vous pouvez trouver vos ordres permanents via « Virements planifiés » sur My ING.
- Sélectionnez l'ordre permanent, notez les détails et supprimez le en cliquant sur le bouton en bas de l'écran.

Virements futurs : supprimer chez ING et remettre en place dans votre nouvelle banque.

- Vous pouvez trouver vos virements futurs via « Virements planifiés » sur My ING.
- Sélectionnez le virement, notez les détails et supprimez le en cliquant sur le bouton en bas de l'écran.

Domiciliations : lorsque vous utilisez le service de mobilité bancaire, vous pouvez demander à votre nouvelle banque de vous aider. Vous pouvez également contacter directement vos fournisseurs pour adapter vos domiciliations bancaires (cette opération peut souvent être effectuée en ligne).

- Vous pouvez trouver vos domiciliations via « Virements planifiés » sur My ING.
- Domiciliations courantes (liste non exhaustive) :
 - Assurances
 - Telecom
 - Impôts
 - Electricité
 - Gaz
 - Prêts à la consommation / voiture
 - Associations caritatives / autres
 - Abonnements (salle de sport, journal, crèche, maison relais, etc.)
 - ...

Paiements récurrents via vos cartes de crédit : veuillez renseigner une nouvelle carte de crédit sur la plateforme concernée, comme par exemple :

- Plateformes de streaming
- Sites de vente en ligne
- App Store / Google Play
- Abonnements / Licences
- ...